MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du Trésor

Bagdad, 20 novembre 2024

Ambassade de France en Irak
Service économique de Bagdad

Affaire suivie par Arjoun RAJ
Visa : Laurent ESTRADE

# IRAK

# LE SECTEUR DE L'EAU

Les problèmes affectant le secteur de l'eau en Irak sont connus : répartition défaillante des eaux du Tigre et de ses affluents, de l'Euphrate entre la Turquie, l'Iran et l'Irak ; infrastructures défaillantes ; mauvais usage de l'eau. Malgré une prise de conscience des autorités irakiennes, leurs réponses sont encore insuffisantes au vu des conséquences importantes du manque d'eau sur la santé, l'environnement, l'agriculture et plus largement l'économie. L'offre des entreprises françaises pourrait utilement être mobilisée pour répondre à ces problématiques cruciales.

## 1. Des ressources de moins en moins abondantes sur fond de tensions régionales

**Bien que l'Irak dispose de ressources hydriques parmi les plus abondantes du Moyen-Orient, celles-ci se réduisent à un rythme alarmant.** Ses ressources en eau représentent environ 2 300 m3 par an et par habitant, soit le double de la moyenne régionale (1 100 m3) et un niveau supérieur au seuil de stress hydrique (estimé à 1 700 m3). Cette précieuse ressource disparait à un rythme alarmant avec une baisse d'environ 60% des niveaux d'eau en 2022 par rapport à 2021. L'Irak pourrait ainsi devenir une terre sans rivières d'ici à 2040 sans surveillance. Par ailleurs, l'Irak est selon le PNUD le 5ème pays le plus touché par le changement climatique.

**L'Irak reste grandement tributaire de la gestion des eaux par les pays de l'amont, la Turquie et l'Iran.** En effet, la grande majorité des ressources hydriques irakiennes provient du Tigre et de l'Euphrate, dont l'Irak se situe en bassin-versant. Les sources du Tigre et de l'Euphrate se situent en Turquie et quatre des plus grands affluents du Tigre coulent en Iran. Cette situation est source de tensions permanentes entre les trois pays en l'absence d'un accord plurilatéral régissant les bassins du Tigre et de l'Euphrate. La Turquie et l'Iran mettent régulièrement en cause la gestion défaillante des eaux fluviales par les autorités irakiennes.

| Répartition des ressources en eau en Irak | |
|---|---|
| **Source** | **Volume/an/habitant** |
| Eaux de surface provenant d'autres pays | 1 450 $m^3$ |
| Eaux de surface provenant d'Irak | 790 $m^3$ |
| Eaux souterraines renouvelables | 80 $m^3$ |
| Total | 2 320 $m^3$ |

**Le gouvernement Al-Soudani a cependant signé un accord avec la Turquie en avril 2024**, à l'occasion de la visite de Recep Tayyip Erdogan à Bagdad ouvrant la voie à une répartition des eaux plus favorable à l'Irak. Les autorités irakiennes souhaitent privilégier exclusivement des négociations bilatérales, plutôt que multilatérales, à ce sujet.

## 2. Un sous-investissement et une gestion défaillante des ressources en eau emportant des conséquences néfastes sur l'économie, le développement et la biodiversité irakiens

**Les sous-investissements de l'ancien régime de Saddam Hussein, en particulier dans le sud du pays, et les décennies de guerres et de sanctions économiques ont détérioré les infrastructures irakiennes**, alors que l'Irak disposait au débuy des années 80 d'un des meilleurs réseaux d'eau dans la région :

- Les niveaux de connexion à un réseau d'eau varient beaucoup à travers le territoire. Selon le PNUD, les taux d'accès à un réseau d'eau atteindraient 94 % en centres urbains mais seulement 60 % en zones rurales. Les pertes sur le réseau sont estimées à 60% de l'eau injectée.
- L'eau irakienne pâtit de niveaux importants de pollution :
    - Les eaux usées, quand elles ne sont pas traitées, sont directement déversées dans le Tigre ou l'Euphrate – deux-tiers des eaux usées sont ainsi déversées sans traitement. Pour les ménages, cela est dû à une insuffisante connexion aux systèmes d'égouts. Ce phénomène participe à l'accélération de la pollution des eaux fluviales ;
    - L'accès à un réseau d'assainissement est globalement très faible : en moyenne, moins de deux ménages sur cinq seraient connectés à un réseau d'assainissement. De plus, la détérioration de la qualité de l'eau s'accroît en raison de la mauvaise qualité des infrastructures d'assainissement.
- Les eaux irakiennes souffrent de plus d'une salinisation accrue, conséquence directe du réchauffement climatique. Du fait de leur débit faible, les eaux du Chatt el-Arab, confluence du Tigre et de l'Euphrate, subissent également des remontées d'eau de mer accroissant leur salinité.

**L'usage de l'eau laisse également à désirer** :

- L'agriculture représente 91% de la consommation d'eau. Or, elle emploie des systèmes d'irrigation par inondation très inefficients (jusqu'à 50% de pertes) et qui ont également pour effet d'accroître la salinisation de l'eau. De plus, les principales récoltes (riz, blé, maïs et coton) sont très intensives en eau.
- L'industrie du pétrole est également très consommatrice d'eau, notamment dans la phase de forage pour des besoins d'injection et de refroidissement (il faut ainsi 1,3 à 1,5 baril d'eau pour produire 1 baril de pétrole).

| Usages de l'eau en Irak | |
|---|---|
| **Secteur** | **% des prélèvements d'eau** |
| Agricole | 91,5% |
| Industriel | 5,5% |
| Municipal | 3% |

**Les conséquences sont importantes sur la santé, l'économie et l'environnement** :

- La mauvaise qualité de l'eau se traduit par des crises sanitaires majeures. Selon *Human Rights Watch,* 118 000 personnes de la région de Bassorah ont dû être hospitalisées à l'été 2018, victimes d'empoisonnement.
- Plusieurs pans de l'économie, dont les secteurs agricole et pétrolier, sont affectés par cette forte dégradation de l'accès à l'eau et de la qualité de la ressource, facteurs aggravés par la pression démographique forte exacerbant les tensions sur les infrastructures existantes dans un contexte de réchauffement climatique.
- Le manque d'eau bouleverse par ailleurs des écosystèmes déjà fragiles et menace la biodiversité. Le pays bénéficie de sites naturels d'importance majeure mais certains d'entre eux sont aujourd'hui menacés de désertification, comme les célèbres marais de Mésopotamie (au delta du Tigre et de l'Euphrate).

## 3. Une réponse insuffisante malgré des dépenses publiques en hausse

**La réponse des autorités est insuffisante au regard des enjeux**, bien que des efforts aient été récemment constatés et que le sujet de l'eau soit régulièrement évoqué dans les discours (dernier en date celui du PM à l'AGNU 2024) :

- Les dépenses publiques dans ce secteur sont en hausse depuis 2007 : elles sont passées de 1,9% des dépenses fédérales totales à 4,0% aujourd'hui, soit 1,8% du PIB. Ce niveau, certes supérieur à la moyenne mondiale, reste en-deçà de la moyenne des pays de la zone ANMO, pour lesquels l'eau est une priorité.

- La réponse réglementaire est également insuffisante. Sur la pollution, l'Irak s'est doté d'une loi sur la Protection de l'environnement en 2009, laquelle prévoit des peines (amendes et emprisonnement) en cas de pollution des eaux. Ces peines sont toutefois très faibles et insuffisamment appliquées, faute d'une faiblesse de la police environnementale, notamment au niveau local.

- Par ailleurs, au-delà de la question financière, se pose celle de la qualité de la gouvernance du secteur : celle-ci est éclatée entre plusieurs échelons publics (échelon fédéral vs. régional, ministères[1], gouvernorats, municipalités), rendant malaisée toute action à l'échelle nationale. Une stratégie (la *Sustainable Water Resources and Livelihoods Initiative*, ou SWRLI) a été finalisée en 2015 mais est gardée secrète par le gouvernement irakien, tout comme sa mise à jour qui est encore en cours. Il n'existe par ailleurs pas de réelle stratégie de tarification de l'eau.

- L'adoption en septembre 2024 d'une Stratégie nationale sur la Protection et l'Amélioration de l'Environnement (2024-2030) comportant une composante eau, révèle la prise en compte par les autorités de la gravité de la situaiton. Quatre objectifs stratégiqaues sont identifiés pour le secteur de l'eau : (1) réduction de la pollution et gestion durables des ressources en eau ; (2) réduction des pertes en eau et forte diminution du nombre d'habitants faisant face à des pénuries d'eau ; (3) amélioration de l'approvisionnement en eau ; (4) production de nouvelles ressources en eau non conventionnelles (déssalinisation).

## 4. L'expertise et le savoir-faire des entreprises françaises peuvent répondre à une grande partie des besoins irakiens

**La France est déjà très impliquée dans le secteur de l'eau en Irak.**

- L'AFD a lancé deux prêts-projets de modernisation du réseau d'assainissement de l'eau dans l'Anbar (Al-Khalidiya) et dans le sud chiite (Al-Hamza). Dans les deux cas, des programmes de formation élargis sont inclus dans les projets afin de pérenniser les compétences irakiennes et faire des recommandations à l'échelle nationale.

- OTV, filiale de Veolia, a fournit la technologie critique et exploite l'une des plus grandes centrales de traitement d'eau à 20 km au nord de Bassora. La centrale est opérationnelle depuis décembre 2022.

- Le projet de TotalÉnergies comprend un volet de traitement d'eau de mer pour l'injection dans les puits de pétrole (*Common Seawater Supply Project*). Elle doit permettre de traiter environ 5 millions de barils d'eau par jour. La consommation totale actuelle de l'industrie du pétrole s'élevant à environ 7 millions de barils d'eau par jour, ce projet contribuera donc à réduire l'utilisation des ressources fluviales par l'industrie pétrolière.

**Compte tenu des besoins irakiens et de la qualité de l'expertise française, la coopération économique dans le secteur de l'eau pourrait être largement renforcée**

- Un mégaprojet (environ 3 Md$) de potabilisation d'eau à Bassora a été confié à PowerChina en 2024 (il avait auparavant été porté par Samsung et Bi Water). Cela pourrait offrir des opportunités de sous-traitance aux entreprises françaises.

- Les entreprises d'ingénierie françaises sont bien placées pour réaliser des études amont.

- Enfin, le savoir-faire français peut également être mobilisé pour le génie civil et les infrastructures de réseau.

**Le financement est cependant un défi de taille pour ces projets** :

- Quelques bailleurs proposent des financements, à l'instar de l'AFD. La JICA et le gouvernement irakien ont ainsi signé un prêt de 300 M$ en décembre 2023 afin d'améliorer le traitement et la désalinisation de l'eau en Irak.

[1] Le ministère des Ressources en eau fixe la stratégie nationale, mais est doté d'un budget très faible. C'est plutôt au ministère de la Construction, des Travaux publics et des Municipalités que revient les investissements. Les ministères de l'Agriculture, de l'Environnement et de la Santé peuvent tous les trois également être impliqués mais la répartition des compétences reste très floue.

- Le gouvernement est cependant de plus en plus réticent à s'endetter et souhaite plutôt attirer l'investissement privé pour la mise en place de nouvelles infrastructures, tous secteurs confondus. Ce modèle est peu approprié au secteur de l'eau : d'une part, cela impliquerait de rendre le secteur rentable, ce qui paraît difficile en l'absence d'une réglementation plus exigeante et mieux appliquée en matière de tarification ; d'autre part, l'environnement des affaires reste peu attractif pour des investisseurs étrangers.
- Comme dans d'autres secteurs, des partenariats avec des entreprises locales et régionales, ainsi qu'un mix de financements publics et privés, pourrait être un modèle intéressant pour les entreprises françaises.

* * *

La délégation d'entreprises emmenée par le Medef International prévue pour début 2025 pourrait utilement inclure un segment dédié à l'eau, tant les besoins de l'Irak sont importants et les entreprises françaises théoriquement bien placées pour répondre aux besoins. Comme pour d'autres secteurs néanmoins, l'environnement des affaires peu transparent, la défaillance dans la gestion de projets publics et les fortes contraintes d'ordre sécuritaire restent des défis importants, mais non insurmontables.

**Laurent Estrade**